

## CAHIER DES CHARGES TYPE

### CONTENU SCIENTIFIQUE DE LA MISSION DIAGNOSTIC AUPARAVANT ETUDE PREALABLE A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

Cette étude est une 1<sup>ère</sup> phase afin d'engager des travaux basés sur des informations les plus fines possibles. Afin de garantir une parfaite exécution des travaux prescrits, une mission de maîtrise d'œuvre devra être commandée en ce sens.

L'authenticité de l'édifice animera les prescriptions de restauration, l'intervention devra se faire avec un souci constant de préserver les pièces originelles.

#### **1 - OBJET DE L'ETUDE**

L'étude concerne des mesures de conservation d'édifices, monuments, éléments du patrimoine ou ensemble patrimonial cohérent en termes de :

- solidité des structures (mur, charpente, plancher ...),
- clos (parement, jointoiment, menuiserie, accessoires divers, vitraux ...),
- couvert (toiture, accessoires divers ...),
- sols intérieurs ;
- péril sanitaire ...
- abords paysagers (arbres et plantations diverses révélant un paysage authentique),
- mobilier : lors de travaux le mobilier sera traité avec autant de précaution que l'édifice lui-même. Toutes les précautions seront prises en ce sens afin de garantir sa pérennité lors du chantier comme lors de sa présentation à l'issue du chantier.

Elle concerne également des mesures environnementales novatrices pour :

- la sauvegarde des espèces animales abritées dans les édifices par la protection et la création d'habitats spécifiques ;
- l'optimisation et la valorisation des eaux pluviales ;
- l'optimisation de la gestion de l'énergie électrique dans le cadre d'une mise en lumière du monument ;
- la ventilation des édifices visant la conservation des ouvrages ;
- la qualité paysagère des abords immédiats.

L'étude de diagnostic permet de disposer d'un document technique et financier permettant d'avoir une connaissance de « l'état » du patrimoine et une capacité de planification technique et financière des réparations nécessaires à sa conservation et/ou sa restauration. La mission de suivi de chantier de l'architecte reste indispensable pour garantir la conformité des travaux prescrits avec les travaux réalisés.

#### **2 - CONTENU DE L'ETUDE**

##### **. Exposé des motifs**

L'ouvrage patrimonial visé présente des désordres visuels apparents qui peuvent occasionner à terme des risques pour le public et/ou son péril. Le présent cahier des charges décrit toutes les informations à collecter afin d'engager des travaux visant à assurer la pérennité de l'édifice.

##### **. Equipe demandée**

Cette étude est confiée à un architecte titulaire du diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture, mention « architecture ou patrimoine » ou tout diplôme reconnu équivalent dans le domaine du patrimoine ou tout parcours professionnel attesté dans le domaine de la conservation du patrimoine.

L'architecte mandataire présentera selon les besoins une équipe pluridisciplinaire adaptée (bureau d'études techniques, géomètre, économiste ...).

## **. Contenu et limites de l'étude**

### **a. Le Relevé dimensionnel (si ce document n'existe pas)**

Le relevé dimensionnel complet des ouvrages à étudier avec le repérage et le report des désordres. Il comprend les plans à une échelle adaptée (1/100, 1/50, 1/20 ...), les coupes, les élévations nécessaires à la compréhension des désordres et des modes constructifs.

### **b. La couverture photographique complète légendée en adéquation avec les plans.**

Il s'agit de recueillir des points de vue de chaque façade avec la localisation des observations, le détail de chaque élément significatif.

### **c. L'étude de définition préalable**

- Une analyse historique détaillée permettant de situer le monument dans le temps, d'en saisir les modifications : elle sera un compte rendu de toutes les investigations faites en archives. Il est nécessaire de se référer aux sources les plus authentiques possibles. Le cadastre napoléonien figurera nécessairement dans cette étude. Les sources seront citées.
- Une analyse architecturale du monument et paysagère de son environnement ; à l'appui de l'analyse historique et des observations attentives ; l'édifice sera expliqué.
- Un diagnostic technique avec analyse et commentaires des causes des pathologies et des désordres, bilan final de l'état sanitaire ; chaque désordre sera illustré et expliqué.
- Un parti d'intervention sous la forme de scénarii qui précise la nature, les caractéristiques et le programme de travaux nécessaires à la conservation et/ou la restauration.
- Une estimation financière des travaux hiérarchisés par ordre de priorité et par phases fonctionnelles : 1. sécurité/péril / 2. conservation d'urgence / 3. Restauration.
- L'estimation s'appuie sur l'avant-métré.
- La restitution d'un rapport définitif : 1 exemplaire papier à dupliquer, un exemplaire informatique sur OD ROM, 3 exemplaires papier reliés. Ce rapport doit permettre au maître d'ouvrage de faire des choix prioritaires et d'accompagner la demande de subventions.
- Des réunions de travail avec le Maître d'ouvrage et les partenaires sont à prévoir.
- Les délais des phases d'étude et de l'étude globale seront précisés dans l'offre.

### **d. Le matériel nécessaire à l'accessibilité aux ouvrages hauts et aux reconnaissances géotechniques est compris dans l'offre.**